Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d’autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Marie-Hélène D. Roux

Date: 2025-12-13

Bonjour à vous,

Le projet de voie de contournement à Lac-Mégantic manque de légitimité démocratique.

Le refus catégorique de consulter la population par un référendum divise les citoyens de façon aberrante; pourquoi ne pas simplement l'exiger? J’exprime donc mon opposition à ce projet et demande une consultation populaire formelle en vue d'en avoir le cœur net en sachant que tous auront pu donner leur avis officiel.

Cela engendrera des coûts pharamineux et catastrophiques, spécifiquement de la nappe phréatique et des milieux humides et sauvages qui se doivent d'être considérés pour l'avenir, la santé et la sécurité de tous, ce territoire naturel est véritablement un joyau à protéger. Il faut savoir mettre les priorités à la bonne place et le regard tourné vers l'avant. Je vous prie de revoir la sécurité et la réglementation sur la présente voie, elle mérite qu'on s'y attarde minutieusement, car déplacer le problème aujourd'hui ne réglera rien de l'avenir de demain.

Marie-Hélène D. Roux
Résidente de Frontenac.